6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

L'Egalité

DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

Téléphone : A LILLE N° 1.02 — 22.82 — A ROUBAIX N° 3.28 — A LENS N° 0.52 — A DOUAI N° 412

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Nord et Départements limitrophes	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

Les Abonnements sont reçus sans frais dans tous les Bureaux de poste.

NUMÉRO 5 CENTIMES

PUBLICITÉ

Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de Franco et de l'Etranger

Dimanche 29 Décembre 1912

Ribot non plus !

Continuons à évoquer quelques souvenirs intéressants à l'usage des électeurs de l'Assemblée Nationale qui, le 17 janvier, donneront un successeur à M. Fallières.

Par une interview « communiquée » hier à tous les journaux parisiens, M. Ribot, sénateur du Pas-de-Calais, a notifié officiellement sa candidature à la Présidence de la République.

Cette publication n'a fait que confirmer un fait déjà connu depuis longtemps, — connu depuis l'époque où M. Ribot a accentué sa nuance politique, fait risette aux radicaux, et mis, comme on dit, du vin dans son eau.

Mais la soudaine évolution du grand homme n'a donné le change à personne. Elle a fait sourire, simplement.

Peut-on oublier en effet que toute la vie politique de M. Ribot fut dédiée aux idées rétrogrades, à ce « conservatisme libéral » dont il se piquait, dans son journal «Le Parlement» d'être le prophète, M. Dufaure en étant le dieu.

Il faut aussi se rappeler que le député de Saint-Omer combattit l'expulsion des princes, fit appel, en 1885, aux « conservateurs que n'aveuglait pas l'esprit de parti », sauva devant la Chambre le général faussaire Mercier, et porta au premier ministère de défense républicaine et de réalisations sociales, au ministère Waldeck-Rousseau, les plus rudes coups.

Certes, M. Ribot est un homme de haute culture et de grand talent, mais il est, essentiellement, un conservateur, un adversaire du progrès démocratique. Ses dons exceptionnels seraient, s'il entrait à l'Elysée, exclusivement consacrés à une politique de réaction sociale ; et comme ni sa valeur ni son tempérament ne s'accommoderaient d'un rôle de soliveau, il y a tout à redouter de son succès.

Pas plus que M. Deschanel, à qui d'ailleurs nous ne lui faisons pas l'injure de le comparer, M. Ribot n'est l'homme du prochain septennat.

La tâche d'évolution progressive dans le pays et de pacification européenne qui incombera au futur Chef de l'Etat, ne peut pas, ne doit pas être confiée à l'homme dont le centre gauche lui-même tint à honneur de condamner jadis les tendances par trop réactionnaires.

EN VOYAGE !

M. Bartuel, nouveau Pierre l'Ermite, a entrepris une croisade pour convertir les mineurs de la Loire, du Gard et de l'Isère à ses étranges conceptions.

Le secrétaire de la Fédération nationale des mineurs qui a si bien travaillé depuis quelque temps au maintien de l'unité minière, n'avait plus qu'une confiance très limitée dans les résultats de ses correspondance secrète. Il a décidé d'aller diffamer à domicile. Il s'est rendu dans le Centre et le Midi, grâce aux cotisations que nous avons eu la bonté de lui verser. C'est ce que l'on appelle vivre sur l'ennemi. Assurément, ce n'est pas d'une délicatesse extrême, d'une pudeur très relevée, mais l'emploi de ces moyens est admis à la rue Grange-aux-Belles où l'on appelle un chat un chat et Bartuel un copain.

Donc, M. Bartuel véhicule dans les centres houllers du Midi les inepties qu'il aurait peur de répéter devant les mineurs de notre région.

Notre homme ne se contente plus de périgriner. Il a chausse les bottes de Bazile, avec le ferme espoir qu'il en resterait quelque chose... de pas propre. Il sait mieux que quiconque que les ordres du jour qu'il fait voter par des syndicats fantômes n'ont d'importance que pour la « Bataille Syndicaliste » qui les assaisonne de quelques impostures nouvelles. Aussi bien, recherche-t-il les interviews sensationnelles et épanche-t-il dans le sein des reporters le trop plein de la bile accumulée par un séjour trop prolongé chez les conventionnistes d'Arras.

Que dit aux uns et aux autres cet apôtre de la division ouvrière, ce démolisseur dont les prétentieuses exigences grandissent avec le mal qu'il fait de tous côtés ?

Je m'en voudrais de ne pas faire connaître à nos paisibles mineurs du Nord les moyens qu'emploie cet agité pour nuire à leurs vieux syndicats.

M. Bartuel ne nous accuse plus seulement d'être d'accord avec les compagnies minières du Nord et du Pas-de-Calais. L'accusation est tellement vieille qu'elle n'a plus cours. Il fallait trouver autre chose. Le plus théâtralement du monde, il affirme donc que nous sommes à la merci, à la solde, aux gages du Comité des houillères de France. En même temps, il se porte garant que les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais rejetteront l'article 12, le moment venu.

Il faut au secrétaire de la Fédération nationale des mineurs — hélas ! — une audace rare pour oser affirmer que les ouvriers qui ont tenu le Congrès de Douai — auquel du reste assistait ce singulier fonctionnaire fédéral — sont hostiles à l'article 12 qui leur garantit le minimum de pension inutilement réclamé des pouvoirs publics. Déjà M. Bartuel a établi entre les ouvriers « proprement dits » et les militants de nos syndicats une distinction subtile. Va-t-il maintenant procéder au triage des bons et des mauvais ouvriers et nous donner comme les seuls représentants du prolétariat minier du Nord les trois douzaines d'anarchistes qu'il a soupés péniblement dans cinq ou six syndicats dissidents ?

Avec ce digne collaborateur du compagnon Dumoulin, il faut s'attendre à beaucoup de choses !

Mais laissons là cette fantaisie dont nos camarades ont déjà fait justice. Autre chose est son affirmation que nous sommes d'accord avec le Comité Central des Houillères de France.

M. Bartuel a-t-il songé que son insinuation était aussi bête qu'odieuse ? En effet, le Comité des houillères de France n'est pas seulement composé des compagnies du Nord et du Pas-de-Calais. Tous les autres bassins du Gard, du Tarn, de la Loire, etc., sont représentés à ce comité. Son nom l'indique suffisamment. Si donc ce comité cherche à faire voter l'article 12, il est d'avis de passer des conventions collectives telles qu'elles sont prévues par le projet de loi, c'est donc que le patronat minier est disposé à faire des pensions de 2 fr. par jour à ses ouvriers.

M. Bartuel serait-il devenu étatiste à ce point qu'il ne veuille à aucun prix de pensions ainsi acquises ?

Si, au contraire, le Comité central des houillères est d'avis que les ouvriers *doivent entrer au fonds de répartition* pour profiter des deux millions de subvention que l'Etat s'est engagé à verser à la Caisse autonome des ouvriers mineurs, c'est que notre accord n'existe que dans l'imagination trop fertile du secrétaire de la Fédération et que ce personnage, dont les malfaisances ne se comptent plus, a commis une malpropreté et une sottise quand il a dénoncé votre prétendue complicité avec ce comité dont l'arrogance, la morgue hautaine, l'hostilité intransigeante est connue de tous les mineurs qui en souffrent.

Je crains bien pour le prestige de M. Bartuel, dont l'orgueil est incommensurable, que ce système de calomnies à outrance et de diffamation à jet continu ne lui soit plutôt préjudiciable.

Que valent, après cela, les flétrissures dont le secrétaire fédéral a bourré sa valise ?

Ce n'est que la situation devienne plus difficile. Ces excès ne peuvent manquer de produire une réaction et je sais que dans l'Isère notamment les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais sont toujours les « grands frères » qui donnent l'exemple de la force.

Mais que la leçon nous serve. M. Bartuel, après avoir cherché à jeter contre nous les mineurs des autres bassins, a semé partout la division. Il faudra à la grande corporation minière de longues années pour se remettre des manœuvres que le compagnon Dumoulin, de complicité avec M. Bartuel, a tentées contre elle.

Nous n'avons plus rien à craindre de ces menées anarchistes et le courant d'opinion qui s'est créé dans les bassins d'Anzin, du Pas-de-Calais et du Nord contre les agissements du bureau fédéral nous autorise à prédire que nos adversaires en seront pour leur honte.

Redoublons d'ardeur. Défendons notre passé, notre œuvre. Ne laissons pas ternir notre glorieuse histoire par ces ambitieux maladifs dont la C. G. T. se sert pour la destruction des syndicats réformistes. Il suffira, pour en avoir raison, de les montrer tels qu'ils sont devant les travailleurs du sous-sol, ceux du Midi comme ceux du Nord. Les mineurs de toutes les régions auront des nausées devant pareille laideur d'âme.

Emile BASLY,
député du Pas-de-Calais.

CHOSES & AUTRES

LES BALANCES INUTILES

Une femme mariée tue sa rivale, également mariée. Les débats révèlent que le mari volage n'est pas d'une morbidité parfaite. Sur quoi, l'avocat général s'écrie : « Si vous aviez tué votre mari, nous serions tous avec vous ! » Ah ! que les affaires d'assises deviennent charmantes !

Sans doute, il n'est pas défendu de penser avec ce magistrat que le mari, étant le plus coupable dans ce pot-bouille qui finit en tragédie, sa suppression n'eût pas pu être considérée comme un malheur public. Mais l'avocat général, précisément parce qu'il est l'avocat général, était dans l'obligation de ne pas parler comme il l'a fait. Car son cri, à bien l'approfondir, équivaut à nier l'utilité de la justice dans une foule de cas. Et nous voilà jolis, si tous les jaloux et toutes les jalouses se mettent à tuer désormais au nom de ce principe que tout le monde sera avec eux.

C'est un fait bien connu que la jalousie, même quand elle est sans objet, trouve cent motifs pour un de se croire légitime. Eh bien ! imaginez que le cri de l'avocat général ait retenti dans le cœur d'un de ces malheureux pour qui l'amour n'est qu'un long tourment, exaspéré par une continuelle défiance. Il tuera demain, tout à l'heure peut-être, et quand l'arme funeste s'échappera de ses mains, sa première parole sera celle-ci : « Tout le monde va être avec moi ! » Et pourtant il y aura du déchet, comme on dit. D'abord parce que le meurtrier ira devant une autre cour qui, il y aura un autre avocat général : ensuite parce que l'enquête aura démontré l'inanité des griefs de ce jaloux-là. Bref, le verdict ne sera pas négatif, et alors quelle surprise pour le condamné : — On a pourtant promis, et avec quelle solennité ! une indulgence complète au jaloux qui se fait justice !

— Encore faut-il que la jalousie soit justifiée !

— Mille pardons ! En parlant comme vous l'avez fait, vous avez admis que chacun tirât réparation des injures qu'il croyait avoir subies. Si maintenant vous prétendez apporter vos balances, je suis volé, je proteste ! Il n'y a pas de justice !

— Je l'ai, pour ma part, toujours un peu pensé.

GRIFF.

CHRONIQUE

Revanche

Le vieux docteur suivait la route inégale et jaune au trot assagi de son cheval de service. A côté de lui M. le maire endimanché portait un large feutre à tout petit ruban. Ne sachant que faire de ses deux mains il les tenait symétriquement sur ses genoux, le pouce en dessous.

Là-bas, au couchant, un soleil lourd, étagé et rouge, pesait sur la ligne nette des derniers côteaux rayonnant une lumière épaisse de forge. Les haies de muriers, les rangs de maïs, les vignes trapues devenaient plus vagues tandis que sur l'horizon lavé de teintes vives les bouquets d'arbres accentuaient leur silhouette découpée à jour. Dans le ciel violent quelques gros nuages semblaient brûler ; par les bords d'autres plus petits s'allumaient comme des flammes.

— Une belle journée de noce, docteur nous arriverons au bon moment après les cornées.

— Oui, à cette tout de suite.

— Une bonne affaire pour cet Albin, un gratte-papier sans le sou. Ah ! de mon temps on n'aurait jamais sacrifié à ce rond de cuir une si jolie fille et surtout une si belle propriété.

— M. Albin est beau garçon et Marthe Maugis aime la ville. J'étais sûr que ce mariage se ferait.

— Pas moi, docteur ! On m'avait parlé d'un empêchement sérieux, grave même. L'affaire n'a pu être tirée au clair. C'est bien regrettable. Jusqu'à ce matin j'ai espéré que cette union serait rompue. Au repas des fiançailles les choses ne marchaient pas si bien.

— Les fiancés se connaissaient à peine, mais vous les verrez ce soir !...

Voiture s'arrêta devant une longue maison ceinturée de vignes. On l'avait remise à neuf depuis les feuilles, car celles-ci étaient mouchetées de blanc comme s'il avait plu de l'eau de chaux.

Au salon, la jeune Mme Albin trônait enguirlandée de tulle et de fleurs d'oranger artificielles.

Sa mère lui avait cent fois recommandé :

— Ni trop de réserve, ni trop de laisser-aller ; ce cependant ne te soucie pas, sois toi-même.

Aussi, la jeune mariée était-elle encore guindée et confite comme un bâton de sucre de pomme.

Les portes de la salle à manger s'ouvrirent et, sous le lustre lumineux apparût la grande table où vingt couverts dressaient leurs verres clairs, et leurs serviettes de fil pliées en mitre d'évêque.

Rouge de plaisir sans doute mais surtout pour avoir surveillé de trop près la cuisine, Mme Maugis plaça son monde.

Victoire parut alors portant la soupière qu'elle déposa devant la maîtresse de la maison.

Victoire était une grande et belle fille blonde charpentée, bien roulée, à laquelle l'air de la ville avait été funeste. Elle était retournée aux champs avec un poupon sur les bras et sa faute lui valait de travailler double avec un plus maigre salaire.

Elle s'était arrêtée sur le seuil pendant la ronde des assiettes pour dévisager les invités puis, hardiment, elle fixa le marié.

Albin pâlit. De son côté il surveillait la fille avec les yeux inquiets et mobiles d'un homme que la terreur affole.

Victoire le tranquilisa d'un signe muet des lèvres, éloquent et clair comme un serment. Mais en regagnant sa cuisine elle éprouva comme un ennui de l'avoir rassuré si vite et elle s'accroupit devant les bûches, dans la pose familière où elle passait des heures, les yeux sur les tisons rouges, laissant en même temps que son corps, son esprit s'engourdir sur sa peine présente.

— Comme il tremble ! pensa-t-elle. Comme il a peur...

Mais bien sûr qu'elle ne dirait rien maintenant !... Ses goûts, son intérêt même lui ordonnait de se taire. Il était trop tard du reste, et parler n'arrangerait pas les choses !

Qu'aurait-elle voulu ? Son intelligence à portée courte ne lui avait jamais montré une vie différente de la sienne et faite avec d'autres éléments. Elle n'avait d'ailleurs ni calculé, ni prévu, ni spéculé pendant le temps de sa faute !

L'esprit aigri par des rancœurs quotidiennes, elle s'ennuyait à la ville avec des patrons trop exigeants. Le jeune Albin avec ses dents blanches et sa moustache en crocs s'était révélé plein de charme. Prise à la douceur de ses fausses promesses elle l'avait accueilli sans se défendre.

Quant à l'humiliation d'être mère elle en avait manifesté, sans la ressentir, tous les signes extérieurs, juste pour tromper son monde et regagner un peu de l'estime perdue.

Maintenant, chaque mois elle éprouvait joie de bête caressante et remuée à voir son petit chez les vieux qui l'élevaient malgré leur malédiction première.

L'oubli venait, la nuit allait se faire sur ce passé défunt et voilà que le hasard remettait en face d'elle son séducteur ! Les conditions du rapprochement sortaient même de l'ordinaire ; Albin épousait Mlle Marthe tandis qu'elle, Victoire, devenait leur bonne !

Oh ! l'émotion poignante trois semaines auparavant au dîner des fiançailles ! Comme son cœur avait bondi dans sa poitrine lorsqu'elle l'avait reconnu ! L'esprit chaviré, se disant malade, elle s'était réfugiée au coin de cet même feu, refusant de servir, la gorge battue de sanglots.

Puis le soir, à la lune fraîche, elle était allée attendre Albin au détour de la route.

Il s'était expliqué.

— Puisje t'épouser ?... Non, n'est-ce pas ? Le passé est le passé. Puisque nous ne pouvons le changer, que notre intérêt seul nous guide. Laisse-moi devenir riche. Je m'occuperai du petit. Je le ferai instruire comme un enfant de bourgeois.

Cet espoir de voir son fils grandir comme un monsieur avait séduit Victoire. Il pesait encore sur son esprit de paysanne comme l'argument le plus lourd et le meilleur.

Cependant l'idée de savoir Albin là tout près d'elle au soir de ses noces l'écœurait de honte, l'énervait de jalousie et malgré sa bonne volonté, des élans de rancune pointaient de son cœur douloureusement.

C'était surtout au retour de la salle à manger lorsqu'elle revenait avec les plats vides, les oreilles bourdonnant de la joie bruyante des convives qu'elle se sentait le plus humiliée. Isolée dans la calme solitude de la cuisine, le murmure spécial des fricots et le ronron des tournebroches, de chaudes bouffées de colère l'étouffaient et elle ne pouvait retenir ses larmes.

Alors elle se mit à boire.

Après quelques bouchées gloutonnes dévorées sans plaisir elle s'attaqua au meilleur vin.

Le chagrin s'en allait.

— Etait-elle bête de se laisser amollir par le regret ?... Puis quoi ?... Peut-on défaire ce qui est fait ?... Le passé est le passé comme disait l'autre en clair de lune !... Elle resterait aux champs... c'est bien là qu'on était le mieux... Du travail elle en trouverait toujours !... On la savait dure et vaillante !... Vaillante et dure on la savait !

« Quand à parler de ses amours, et surtout du père... ça jamais. Elle l'avait juré.

» Elle se conformait dans un mutisme vague, boudant tout le monde en dehors de son petit qui grandirait très sage, très beau, très savant, et c'est lui qui l'indemniserait plus tard... qui la rendrait heureuse... »

Elle riait, trouvait le vin bon, le buvait goulument par larges verrées, d'un seul trait sans respirer.

Ah ! ils pouvaient manger à côté, crier, chanter, se gorger à leur aise. Elle aussi était de la noce.

Au plat sucré cependant elle s'attira une verte réprimande de Mme Maugis. Quoi donc ?... Elle ne savait plus. Elle s'en moquait du reste, et comment !... Est-ce qu'elle ne les tenait pas tous avec son secret !...

Un seul ennui la taquinait. La cuisine oscillait sans cesse et les braises envoyaient dans les angles les plus sombres des images dansantes et vives tandis qu'au foyer elles restaient fixes et semblaient presque mortes comme adoucies d'un velours.

Albin, debout ! encore un verre de vin ! Est-ce qu'elle ne portait pas la boisson comme un homme ? Ensuite ce serait du cognac.

Elle fit un effort surhumain pour apporter le pain au lait et résusit à le placer sur la table. On faisait un tel vacarme, qu'on ne s'aperçut de rien, mais de retour à la cuisine Victoire s'écroula sur les carreaux et tantôt secouée de hoquets, tantôt victime d'un rire stupide, elle laissa fuir les minutes, inconsciente de l'heure.

On l'appela :

— Le café ! Victoire... le café !...

Elle se leva, brusqua le plateau garni où elle parvint à camper la cafetière, voulut réagir, mais sur le seuil de la salle à manger elle eut un éblouissement.

Des voix d'hommes s'enflaient discordantes, mêlées à des cris pointus de femmes en gaîté. Les bougies, le lustre, les têtes, les verres, tournaient... tournaient...

Raidie, le dos au mur, Victoire n'osait hasarder un pas, désormais sans audace.

Mme Maugis bondit, scandalisée, révoltée.

— Regardez-moi cette fille. Elle est ivre ! ivre à rouler !

Puis, quand elle eut arraché le plateau des mains :

— A la porte, Victoire, à la porte ! Je vous chasse. Je ne veux plus de vous sous mon toit. Allez cuver votre vin ailleurs !

L'effet fut immédiat.

Un instant dégrisée par la colère, la bonne qu'un silence attentif se fit assez.

Le bras tendu vers le marié, pâle à l'évanouir, Victoire riposta, mordante, ficelleuse :

— Ah ! Madame Maugis, vous me jetez à la rue ! Eh bien, c'est votre gendre qui est le père de mon petit.

Félix HAULNOL.

ECHOS

LE KRONPRINZ EN DISGRACE

C'est une vieille histoire, à laquelle chaque jour vient ajouter un chapitre nouveau. Le kaiser et son fils aîné ne peuvent pas se voir ; ils sont brouillés depuis plus d'un an, et, sauf les occasions où ils ne peuvent pas faire autrement, ils ne communiquent entre eux, pour les choses de famille, que par la princesse impériale, pour les choses officielles, par le grand maréchal de la Cour d'Allemagne, le comte Eulemburg.

Ces jours derniers, le kaiser voulut envoyer un prince de la maison de Hohenzollern à Londres, pour une mission de confiance. Il songea naturellement au kronprinz, car la mission était d'importance, et le kronprinz est le premier personnage dans l'Etat — après son père. Mais les Anglais ne prennent plus le kronprinz très au sérieux depuis qu'il s'est révélé un « flirt » — et quand nous disons un « flirt », nous employons un mot très convenable — un « flirt » donc, très passionné, lors de son voyage aux Indes. L'empereur songea aussi à son second fils, mais le prince Eitel, le favori du kaiser, fait en ce moment une cure de repos dans un sanatorium badois. Les autres fils du kaiser sont trop jeunes. Alors, résigné, le kaiser envoya son frère, le prince Henry, un excellent marin doublé d'un homme très désagréable, qui n'avait jusqu'à présent représenté son impérial frère quaux enterrements de souverains.

Le kronprinz a été furieux du choix de son père, humilant pour lui ; mais ce qui a mis le comble à la fureur du jeune prince, ç'a été que son père lenvoyait à Bruxelles aux funérailles de la comtesse de Flandre ! Une grande mission politique à son oncle et une simple mission de courtoisie au futur kaiser ! On a entendu quelques jurons bien sentis, l'autre jour, à Langfuhr...

Mais l'empereur n'a été ravi. Son fils lui donne du fil à retordre. Bien. Mais Guillaume II ne dédaigne pas de lui montrer encore parfois que, malgré son âge, ses grades et ses quatre enfants, il n'est encore qu'un galopin !

LE STYLE DE M. BARRES

« Ces hautes murailles dont le pied trempait dans la plus noire ingratitude... »

Lecteurs, ce n'est pas Henri Monnier que nous citons Cette phase n'est pas tombée de la bouche emphatique de l'immortel Joseph Prudhomme ; elle fut écrite tout récemment par un autre immortel. On peut la lire dans le numéro du 30 novembre de la « Revue Hebdomadaire» qui publie la « Colline inspirée », le nouveau roman de M. Maurice Barrès..., de l'Académie Française.

ANTISEPTIE

On connaissait la vertu des larmes, leur pouvoir souverain pour apaiser certaines tempêtes du cœur, tout au moins pendant quelques instants. Mais on ignorait qu'elles eussent un pouvoir antiseptique. Le docteur Lindhal, de Copenhague, vient de le découvrir. En même temps qu'elles lavent la faute, soulagent le cœur et calment les nerfs, les larmes détruisent le microbe. Elles partagent ce privilège avec la salive de chien qui, dit-on, n'a pas sa pareille pour vous débarrasser des pires impuretés.

Si l'expérience vous tente...

GLANES

Nous lisons dans le « Progrès d'Eure-et-Loir » :

« M. Bardot aurait, dit-on, l'intention de nous donner prochainement « Carmen » avec un orchestre. Bravo !

Faut-il conclure qu'à l'ordinaire, « Carmen » se joue en Eure-et-Loir sans musique ?

De l' « Echo Dunois » :

« **Incendie.** — Le bureau de poste de Thésée (Loir-et-Cher), a été incendié par vengeance, par le frère de la receveuse. Il a été arrêté ».

C'est très bien si on l'a arrêté. Mais qui ? Le bureau de poste, l'incendie ou la frère de la receveuse ? Cruelle énigme !

La Guerre des Balkans

La Conférence de Londres se réunit et s'ajourne à Lundi

Les délégués Turcs ont soumis leurs contre-propositions. – Les représentants balkaniques ne semblent pas d'avis de les accepter.

Les délégués turcs ont fait connaître hier matin aux alliés les contre-propositions du gouvernement ottoman. Les alliés, qui ne paraissaient pas s'attendre à une aussi invraisemblable intransigeance, ont protesté et demandé l'ajournement des négociations à lundi.

Les nouvelles qui parviennent de divers côtés et surtout d'Autriche reportent l'attention sur le règlement de la question albanaise qui sera une des plus ardues qu'il faudra résoudre à Londres. La « Nouvelle Presse libre » prétend en effet que l'Autriche-Hongrie veut que Scutari appartienne au futur Etat albanais. Elle entend ainsi donner aux frontières de celui-ci une étendue qui ne correspond ni aux conceptions des Balkaniques ni à celles de la Russie. Il semble même que cette manière de voir de l'Autriche dépasse aussi les intentions de ses alliées et notamment celles de l'Italie, où l'on se prononcerait nettement en faveur des prétentions monténégrines sur Scutari si des conventions diplomatiques antérieures avec Vienne n'obligeaient le gouvernement romain à une réserve qu'il regrette de devoir observer aujourd'hui.

L'attitude de l'Autriche-Hongrie et sa plus ou moins grande obstination à créer une Albanie démesurément agrandie donneront la possibilité de préjuger ses intentions futures à l'égard des Balkans. Elles permettront de vérifier jusqu'à quel point les méfiances et les soupçons d'arrière-pensée à son égard étaient justifiés.

La séance d'hier

Les contre-propositions turques sont jugées inacceptables

Londres, 28 décembre. — A 10 heures 45, les membres des diverses délégations arrivent au palais de Saint-James et la séance s'ouvre un quart d'heure après, sous la présidence de Rechid pacha.

Rechid Pacha a soumis les contre-propositions turques, qui ont été trouvées inacceptables. Les Turcs ont déclaré en conséquence qu'ils devraient en référer de nouveau à leur gouvernement.

Voici le communiqué officiel publié à l'issue de la séance :

« La sixième réunion a eu lieu ce matin, à 11 heures, sous la présidence de Rechid pacha.

» Les délégués ottomans ayant formulé leurs contre-propositions, les délégués des alliés ont présenté leurs observations.

» La séance a été ajournée à lundi, à 4 heures de l'après-midi ».

Le communiqué officiel ne dit rien sur la teneur des contre-propositions turques, mais les détails nous en ont été indiqués.

Les Turcs réclament le maintien sous la souveraineté absolue du sultan, de la partie de la Thrace comprise entre la vallée de la Maritza et la mer Noire. Andrinople et Kirk-Kilissé restant en territoire turc.

La Bulgarie n'aurait pas d'accès direct à la mer Egée, mais obtiendrait le libre usage du port de Dédéagatch.

La plus grande partie de la Macédoine et de l'Albanie avec Salonique deviendrait autonome, sous la suzeraineté du sultan.

Un prince choisi par les alliés et appartenant à une puissance neutre serait nommé par le sultan à Salonique.

Le sultan nommerait en Albanie un prince de la famille impériale ottomane avec un mandat temporaire et renouvelable.

Les îles d'Imbros, Tenedos, Lemnos, Samothrace, à l'entrée des Dardanelles, ainsi que Chio, resteraient à la Turquie.

L'île de Crète serait cédée à la Grèce, par l'intermédiaire des puissances protectrices.

Enfin, pas d'indemnité de guerre.

Londres, 28 décembre. — Tous les délégués, excepté les délégués turcs, sont restés au palais Saint-James où ils lunchent actuellement tout en échangeant leurs impressions.

Londres, 28 décembre. — La séance de la Conférence de la Paix a été ajournée pour permettre à la délégation turque de se présenter lundi devant les délégations balkaniques avec des contre-propositions acceptables.

Bien que les délégués balkaniques se fussent attendus à un gros écart entre leurs propositions et les offres turques, ils considèrent que l'offre actuelle est dérisoire et se demandent où la Turquie veut en venir.

Les plénipotentiaires balkaniques s'attendaient à des contre-propositions turques quelque peu extraordinaires mais ils ne croyaient pas que les exigences de la Turquie pussent être poussées à ce point. Prenant la parole successivement, les chefs des délégations ont fait ressortir combien les prétentions turques étaient peu sérieuses. Les Turcs ont alors essayé d'ergoter, faisant remarquer qu'ils se conformaient aux vœux des puissances, et proclamant leur désir de maintenir le « statu quo » et aux vœux des alliés eux-mêmes, ceux-ci ayant proclamé qu'ils faisaient la guerre, non pas pour obtenir des acquisitions territoriales mais pour forcer la Porte à accorder des réformes à leurs frères chrétiens.

La discussion est bientôt devenue extrêmement animée. M. Daneff, un peu pâle et nerveux, a demandé aux Turcs s'ils oubliaient que depuis le jour où les alliés ont exposé leur programme, bien des choses se sont passées. En 1878, quand la Turquie est partie en guerre contre la Turquie, en principe, elle ne réclamait pas autre chose que des réformes. Cela ne l'a pas empêchée de réclamer à San-Stefano la création de la Grande-Bulgarie.

M. Madjarof, le second délégué bulgare, prenant ensuite la parole, a demandé aux Turcs s'ils oubliaient ce qui s'était passé sur les champs de bataille de Thrace, et s'ils oubliaient que l'armée bulgare était aujourd'hui à Tchataldja.

M. Venizelos a ensuite fait remarquer que les alliés et les Turcs parlaient un langage différent. Il ne s'agit plus de réformes, mais de cessions territoriales. Quand les Turcs seront disposés à parler de la question territoriale, la discussion pourra être poursuivie ; mais jusque-là, elle est parfaitement inutile.

Finalement, les alliés, après avoir conféré entre eux, ont déclaré que les contre-propositions turques étaient absolument inadmissibles et qu'il n'y avait pas lieu de les discuter pour le moment.

L'attitude de la Turquie

Vienne, 28 décembre. — Suivant un télégramme de Constantinople, le grand-vizir aurait réuni ces jours derniers les officiers de l'état-major et leur aurait déclaré que l'armée, complètement équipée, était prête à reprendre les hostilités.

Le gouvernement, voulant toutefois avoir l'opinion des officiers de troupe, Kiamil pacha leur demanda de se prononcer.

Les officiers, après s'être concertés, auraient adressé au gouvernement un rapport lui conseillant de ne pas persister dans ses intentions belliqueuses.

Suivant le « Mittags Zeitung », le sultan a télégraphié au tsar de Bulgarie « qu'il ne consentirait jamais à renoncer à Andrinople ».

Un réveil de l'affaire Prochaska

Francfort, 28 décembre. — La « Gazette de Francfort » publie sur l'affaire Prochaska de longs détails selon lesquels les troupes serbes, violant la neutralité du consulat, auraient massacré tous les Albanais